



Salon européen de l'Education 2008,
du 27 au 30 novembre 2008 à Paris, porte de versailles

L'UNAF et l'ANLCI s'engagent pour lutter efficacement contre l'illettrisme

Stand CE 310, hall 7.2, rue des partenaires institutionnels

Chaque année, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme saisit l'opportunité du Salon de l'éducation pour en faire le lieu de la signature d'un convention de partenariat renforcé avec l'un des membres de ses instances (150 institutions).

Pour cette édition 2008, c'est avec l'UNAF, Union Nationale des Associations familiales, que l'ANLCI signera sur son stand :

Stand CE 310, le 28 Novembre à 11h30

cette convention cadre de partenariat, pour rapprocher les initiatives et les actions mises en place en direction des familles par nos deux réseaux afin d'éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance.

9% de la population adulte âgée de 18 à 65 ans, ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme. (enquête Insee / Anlci IVQ 2004-2005)

Cela représente plus de 3 millions de personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

Extrait de cette convention :

« C'est parce que la famille est le cœur de l'environnement culturel et éducatif dans lequel et grâce auquel l'enfant dès sa naissance évolue que L'Union Nationale des Associations familiales et l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme ont décidé de formaliser leurs relations par la signature d'une Convention cadre de partenariat.

L'ANLCI et l'UNAF affirment l'une et l'autre que si la responsabilité éducative se partage entre plusieurs acteurs, la place qu'occupent et doivent occuper toutes les familles est prioritaire. Pour que la réussite éducative soit au rendez vous et que les enfants d'aujourd'hui puissent devenir les citoyens de demain qui auront un égal accès à la société de la connaissance, toutes les conditions doivent être réunies pour rendre cet accès possible et durable. »

Nous vous invitons à venir assister à la signature de cette convention, qui sera suivie d'un cocktail, et nous tenons à votre disposition pour toute information.